



Guyancourt-Aubevoye

1 Avenue du Golf
78288 Guyancourt Cedex
API TCR LOG 0 60

01 30 03 22 93 (Guyan.) 02 32 77 63 09 (Aube.)

06 08 24 23 15 (Guyan.) 06 82 45 48 18 (Aube.)

01 30 03 22 94 (Guyan.) 02 32 77 61 45 (Aube.)

E.mail : tcr.sud@freesurf.fr

Le 5 Février 2001 numéro 6

Le 7 décembre 2000 devaient se dérouler les élections des délégués du personnel et des élus au Comité d'établissement.

1^{er} acte

Le 12 Octobre, 4 organisations syndicales (CFDT, CGC, CFTC et FO) signaient les protocoles d'accord avec la direction Renault.

SUD et la CGT refusait ces protocoles pour 2 raisons :

- Les effectifs Renault étaient sous évalués (chiffrages multiples et incohérents) et pas d'anticipation sur les embauches 2001/2002
- Les 2200 sous traitants permanents devaient être pris dans en compte dans les effectifs et voter avec les salariés Renault (jurisprudences) **strictement pour les élections de DP.**

La direction refusant de prendre en compte ces 2 revendications, Sud et la CGT déposent une requête devant le Tribunal d'Instance de Versailles. Nos arguments ont convaincu le Juge qui nomme un expert dont le rôle est de faire la lumière sur ces problèmes.

Le lendemain, par téléphone, M. Brismonnier propose un poste d'élus CE de plus si nous abandonnons nos requêtes.
=> Refus unanime des 2 syndicats.

2^{ème} acte

Le 18 Décembre, la direction Renault reconvoque les organisations syndicales pour leur proposer **un seul et** nouveau protocole d'accord électoral réunissant le CE et les DP . Renault propose 1 élu CE supplémentaire (13 au lieu de 12) et 10 sièges de DP.

La contrepartie est que les signataires doivent s'engager " sans réserve " et abandonner toute requête.

La direction reconnaît la sous estimation des effectifs Renault mais refuse toujours de prendre en compte la sous traitance pour le vote en DP. L'objectif en offrant ce "paquet-cadeaux " est d'éviter à tout prix que la justice mette son nez dans les effectifs du TCR.

Ce nouveau protocole est signé par 5 syndicats :CGT, CFDT, CGC, CFTC et FO

Malgré les pressions de la direction et des signataires, Sud refuse d'abandonner sa requête .

3^{ème} acte

Le Vendredi 12 Janvier, devant l'impuissance de sa stratégie, la direction cède et propose une lettre qui scinde le protocole d'accord, juste pour SUD, comme nous le souhaitons.

SUD signe donc cette lettre concernant **les élections des élus au CE** le 15 Janvier.

Il faut remarquer que cette signature était accompagnée d'une sanction de 10 jours de mise a pieds pour notre camarade Martinez, certes officiellement pour des raisons étrangères à la non signature du protocole et à la signature de la lettre, mais personne ne sera dupe sur ce sujet.

Conclusion

SUD a eu raison de persévérer :

Les élections des élus CE auront lieu le 8 Mars mais l'expertise concernant la sous traitance et le délit de marchandage suit son cours.

SUD n'a pas bradé les intérêts des salariés :

Cette bataille concrétise la politique de notre syndicat

Quand des négociations ont lieu, elle doivent aller dans l'intérêt de l'ensemble des salariés et pas dans le sens de la direction.

Sur les dossiers (emploi, effectifs, conditions de travail, sécurité des protocoles, vêtements de travail, parkings...) auxquels nous sommes confrontés, c'est la conduite que se donne le syndicat SUD.

Suite à venir

Reste donc en suspens, l'enquête de l'expert concernant la subordination de la sous traitance au TCR.

Nous rappelons qu'ils sont 2200 chaque mois sur nos sites et qu'une bonne partie d'entre eux devrait voter avec nous pour les délégués du personnel afin d'avoir les mêmes droits et les mêmes couvertures sociales que les salariés Renault.

Les conclusions qui devraient être données fin Mars permettront la tenue de ces élections. Unaniment les 6 syndicats de l'établissement ont demandé la prorogation des mandats.

=> Refus de la direction qui persévère dans son chantage.

**Le 8 Mars, vous aurez la possibilité de
soutenir une organisation qui depuis un an,
défend pieds à pieds vos intérêts malgré
l'acharnement de la direction**

Il s'agit de nos premières élections sur les sites de Guyancourt et d'Aubevoye.

**Votez et faites voter pour les candidats
de SUD.**

Prenez contact avec nous

par téléphone
par portable
par courrier

01 30 03 22 93
06 08 24 23 15
API : TCR LOG 0 60

par fax
par E.mail

01 30 03 22 94
tcr.sud@freesurf.fr

